

04 déc 2021 -09:21

Appartient à Conseil des ministres du 3 décembre 2021

Mandat pour la négociation d'un amendement à l'accord avec la Finlande en matière d'énergie renouvelable

Sur proposition de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi d'un mandat pour la négociation d'un amendement à l'accord avec la Finlande en matière d'énergie renouvelable.

Le Conseil des ministres donne mandat à la ministre de l'Énergie pour négocier et conclure, au nom de l'État fédéral, un amendement à l'accord de transfert statistique avec la Finlande, portant sur un volume supplémentaire équivalent. Le volume supplémentaire sera ajouté au volume optionnel de 250 GWh disponible dans le cadre de l'accord de transfert statistique existant.

L'octroi du mandat s'inscrit dans le cadre de l'exécution de l'accord de coopération entre l'État fédéral et les Régions relatif au partage des objectifs belges climat et énergie pour la période 2013-2020.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Énergie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole (NL)
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be